

SAMSAH LA GARENNE DU VAL
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
Allée de la Clairière
95630 MERIEL
Tél. : 01.34.48.15.37

I - PRESENTATION DU SERVICE

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) a ouvert ses portes en juillet 2023.

Le but de ce service est à la fois :

- D'accompagner vers une stabilisation de la situation globale des personnes qui souhaitent être accompagnées par le SAMSAH. Les demandes principales se situent autour de l'accompagnement vers une meilleure identification et compréhension du diagnostic « TSA » pour les personnes elles-mêmes et/ou leur entourage, vers le développement et le maintien des compétences propices à une autonomie quotidienne, ainsi que le travail vers une inclusion en société, pensée et travaillée en amont si nécessaire ;
- D'être ressource et guide vers la mise en place et/ou le maintien d'un parcours de soins cohérent et adapté aux particularités et aux besoins de la personne ;
- D'être vigilant et force de propositions pour répondre aux possibles risques de ruptures de parcours, via un travail partenarial construit et entretenu avec les différents services et ESSMS du territoire, la MDPH, et autres partenaires associés.

Le SAMSAH répond au projet associatif et à l'évolution nécessaire des propositions d'accompagnement, notamment auprès du public TSA sans déficience. Le SAMSAH est actuellement le seul spécialisé dans l'accompagnement ambulatoire pour ce public. Il est ouvert tous les jours de la semaine, hors jours fériés. L'accompagnement se module en fonction des besoins, et des projets individuels ou collectifs, la semaine de 9h à 20h, et de 11h à 17h le samedi, de 11h30 à 17h30 le dimanche. L'équipe pluridisciplinaire fonctionne sur un roulement d'horaires, et une astreinte est assurée par l'équipe de direction de 20h à 9h en semaine.

Initialement, l'agrément du SAMSAH correspondait à 35 personnes accompagnées. En réponse aux besoins territoriaux, l'agrément est aujourd'hui de 47 personnes accompagnées, avec pour ce faire l'ouverture de deux postes supplémentaires à ceux existants.

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le décret n°2009-322 propose ainsi la définition des missions attendues :

- Favoriser, quelle que soit la restriction de l'autonomie des personnes accompagnées, leur relation aux autres et l'expression de leurs choix et de leur consentement en développant toutes leurs possibilités de communication verbale, motrice ou sensorielle, avec le recours à une aide humaine et, si besoin, à une aide technique ;
- Développer les potentialités des personnes accompagnées par une stimulation adaptée tout au long de leur existence, maintenir leurs acquis et favoriser leur apprentissage et leur autonomie par des actions socio-éducatives adaptées en les accompagnant dans l'accomplissement de tous les actes de la vie quotidienne ;
- Favoriser la participation des personnes accompagnées à une vie sociale, culturelle et sportive par des activités adaptées ;
- Porter une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique des personnes accompagnées ;
- Veiller au développement de la vie affective des personnes accompagnées et au maintien du lien avec leur famille ou leurs proches ;
- Garantir l'intimité des personnes accompagnées en leur préservant un espace de vie privatif ;
- Assurer un accompagnement médical coordonné des personnes accompagnées qui leur garantisse la qualité des soins.

Ainsi, pour réaliser ces missions, le service proposera un accompagnement personnalisé qui se décline comme suit :

- Une évaluation pour identifier les besoins et les capacités d'autonomie dans les domaines de la santé, de la vie sociale, du logement, de la vie quotidienne, de l'insertion professionnelle ;
- L'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement détaillant l'aide à mettre en œuvre. Délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés ;
- La réalisation de ce projet grâce à un suivi médico-éducatif coordonnant les actions de différents intervenants et prenant en compte l'environnement social et familial ;
- Un apprentissage, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- Un soutien concret des relations avec l'environnement familial et social ;
- La mise en place de relais avec les partenaires du secteur afin de contribuer à l'insertion (universitaire et professionnelle) et à l'épanouissement personnel, et d'assurer la continuité du projet d'insertion en favorisant son maintien.

En fonction du projet de chaque personne, le SAMSAH pourra être amené à intervenir dans les différents lieux où la personne exerce une activité sociale, ou contribuant à son inclusion sociale. La question de la répartition des accompagnements sera abordée en termes de temps, de rythme, et de lieux dans le cadre de l'élaboration du projet personnalisé avec la personne et son environnement.

Pour assurer leurs missions, les professionnels interviendront ainsi :

- Par des visites / accompagnements à domicile ;
- Par des sorties à l'extérieur ;
- Par des ateliers / médiations éducatifs ;
- Par des entretiens réguliers sur site ou à domicile avec les différents professionnels du SAMSAH ;
- Par des accompagnements physiques aux rendez-vous aussi bien médicaux, professionnels, sociaux qu'administratifs ;
- Par des réunions d'expression ;
- En assurant une permanence téléphonique ;
- Par la rédaction de tous les écrits nécessaires : transmissions quotidiennes (IMAGO), bilans éducatifs d'évaluation, écrits aux partenaires, PAP, etc.

Le constat l'année dernière au moment du lancement de service était le suivant :

L'un des enjeux principaux de cette ouverture de service est le travail autour de l'adhésion des personnes qu'il accompagne. En effet, outre la demande et le besoin ressenti ou repéré par les personnes elles-mêmes ou leurs proches aidants, la notion d 'accompagnement, et l'acceptation du handicap dont elle découle, sont deux sujets demandant un réel travail de fond et d'accompagnement préalable. On repère la nécessité de l'explicitation du sens d'être accompagné, la plus-value difficile à ressentir à la suite d'un parcours la plupart du temps marqué par des ruptures, et par conséquent de difficiles relations avec les professionnels du médico-social.

Aujourd'hui, force est de constater que sans ce premier travail de pairing, et de mise en lumière du sens de l'action de l'équipe, l'accompagnement est entravé voire impossible. L'équipe du SAMSAH est constamment forcée de remettre en question ses pratiques et manières de procéder. Elle doit les personnaliser à chaque personne mais aussi à chaque instant de leur vie. La multiplicité des diagnostics, et leur méconnaissance par la personne elle-même et par son entourage, familial ou systémique, amènent une complexité dans l'acceptation de l'accompagnement avec laquelle l'équipe doit composer. Au plus proche du respect de la volonté de la personne elle-même dans sa réalité du moment, il n'est pas rare que les rendez-vous proposés, peu importe leur sujet, soient mis à mal ou retravaillés en amont pour en garantir la bonne acceptation et le sens que chacun y mettra.

III - LE SERVICE

L'équipe

Cette année 2024 est marquée pour l'équipe par plusieurs évènements marquants :

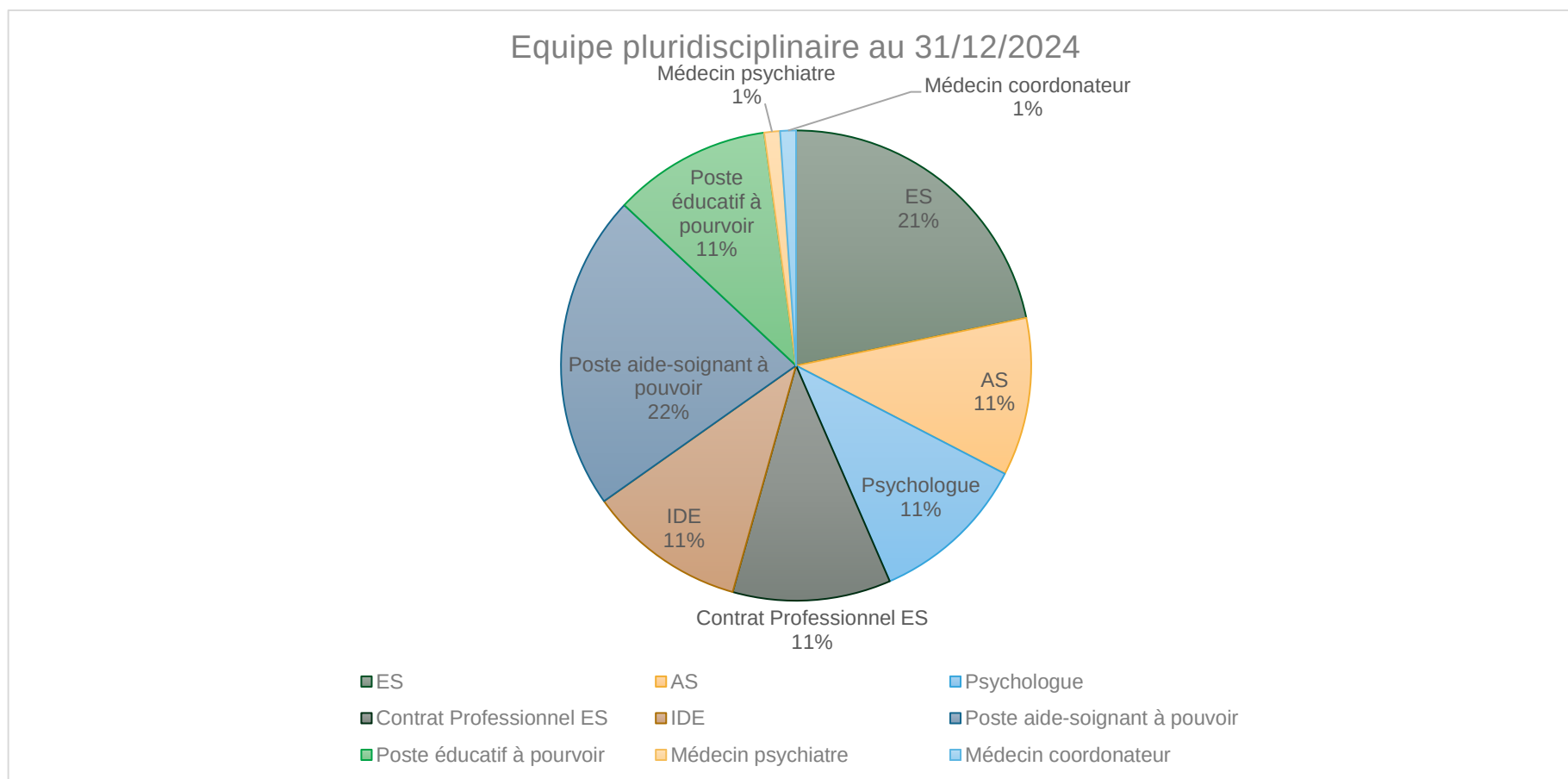
- L'arrêt long d'une éducatrice spécialisée, coordinatrice de parcours : absence de six mois, amenant une restructuration nécessaire de l'équipe, de son organisation, des suivis et des références de parcours ;
- L'embauche d'une infirmière diplômée d'état (IDE) à temps plein ;
- La montée en charge des admissions jusqu'à la file active initialement demandé de 35 personnes suivies ;
- La projection de la future extension : 47 personnes accompagnées pour 2 professionnels supplémentaires.

La stabilisation de l'équipe du SAMSAH sur l'année 2024, et son équilibre, ont été mis à mal par plusieurs mois de « sous-effectifs », ceci doublé d'une charge de travail grandissante. Il a été question de trouver un nouvel équilibre, de prioriser, et d'ajuster les pratiques qui demandaient à l'être pour répondre au mieux aux besoins des personnes et de leurs familles dans les conditions de fonctionnement qui n'étaient pas optimales.

En parallèle, la cheffe de service a pris la gestion de deux nouveaux services sur le deuxième semestre 2024. Par répercussion, elle a momentanément réadapté et diminué son temps de présence sur le service SAMSAH. Élément à prendre en compte dans l'équilibre transitoire que l'équipe a dû construire : des temps de réunions parfois diminués ou supprimés, des temps d'échanges informels amoindris, ainsi que la diminution des occasions de réflexions cliniques en équipe complète. Par extension, l'équipe s'est questionnée assez fortement sur une « baisse de qualité » au niveau de la qualité de service proposée. Les professionnelles ne pouvant plus être aussi « disponibles » pour les bénéficiaires, l'équipe a dû questionner le sens des priorités et comment y répondre de manière adaptée sans perdre le sens.

Le travail d'équipe avec la cheffe de service s'est alors axé sur la priorisation, la temporisation et la mise en lumière de la masse de travail remarquable effectué en effectif réduit.

Situation de l'équipe au 31 décembre 2024 :



Stagiaires :

Aucun accompagnement de stagiaire en 2024.

IV - POPULATION ET ACTIVITES

Les personnes qui sont accompagnées sur le SAMSAH peuvent être dans des situations diverses :

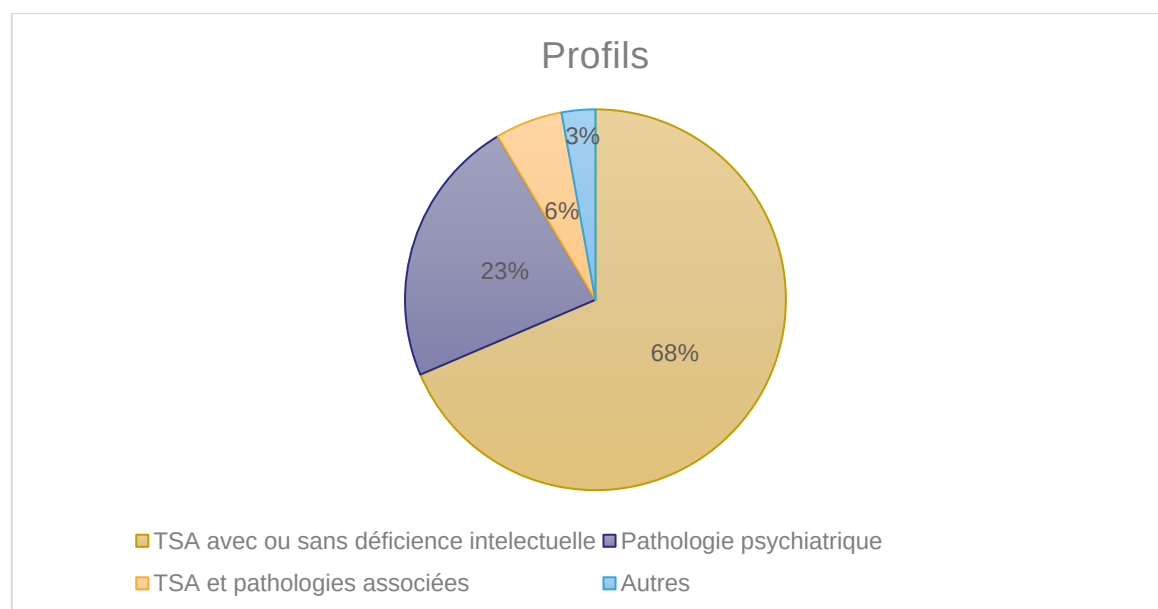
- Résidents de foyers non médicalisés du 95 dont le projet de vie est de rester dans leur logement mais pour qui un accompagnement supplémentaire notamment autour du soin est nécessaire pour conserver cette stabilité ;
- Jeunes adultes sortant d'IMPRO, retournant à leur domicile parental, perdant de fait toute prise en charge thérapeutique, éducative et pédagogique ; le soutien d'un SAMSAH pour aider à la continuité permettra au jeune adulte et à sa famille de maintenir une stabilité et de travailler le futur ;
- Adultes en situation de handicap vivant au domicile, seul ou en famille, pour qui, sans un étayage ambulatoire, le maintien dans cet environnement deviendra impossible ;
- Adultes sortant de psychiatrie, stabilisés, mais nécessitant une surveillance pour la prise de traitement et une aide à l'insertion dans la vie sociale ;
- Adultes identifiés en « situation complexe » grâce au réseau du PCPE HEVEA.

L'année dernière nous notions que : *« depuis l'ouverture du service, la majorité des personnes accompagnées vivent au domicile familial et ont un parcours marqué de plusieurs ruptures de suivis. Les premières admissions étaient principalement faites pour des personnes porteuses de TSA sans déficience intellectuelle, ou faible. Aujourd'hui, nous accueillons aussi des personnes souffrant de troubles d'ordre psychiatriques, dont le diagnostic n'est pas toujours posé. »* Depuis un an, l'évolution des demandes confirment ce constat : beaucoup de personnes hors institutions, en situation d'isolement, ou en situation précaire sollicitent un accompagnement SAMSAH. Le travail avec les familles apparaît comme primordial dans l'accroche et la pertinence des prestations proposées. Si certaines personnes refusent d'abord que l'équipe entre en lien avec les membres de leur famille, elles reviennent souvent sur cette volonté. Selon la systémie en place, qu'elle soit prégnante au quotidien de la personne ou justement révélatrice de liens familiaux délités, son impact est majeur et en lien direct avec les difficultés apparues au fil du parcours de la personne.

Par exemple, pour une bénéficiaire, il a été nécessaire de travailler autour d'une médiation familiale et de la compréhension du diagnostic, de la place de chacun dans l'expression de celui-ci au quotidien, des ressentis et non-dits. Mettre en mots a permis d'acter une réalité, d'en prendre conscience et de mettre au travail son acceptation, pour chacun des membres de la famille. Accepter les émotions ressenties et celles refoulées est primordial pour ensuite bâtir quelque chose de sécurisant.

Le travail autour des émotions est majoritairement repéré dans les accompagnements, et celles-ci sont décuplées dans la sphère privée des personnes accompagnées. Ce n'est qu'à la suite de ce travail que la personne a pu s'ouvrir vers un projet de vie personnel, des projets professionnels ou une vie autonome. Le côté embolisant de la situation émotionnelle étant traité et accepté, la mise au travail a pu se faire sur d'autres sujets.

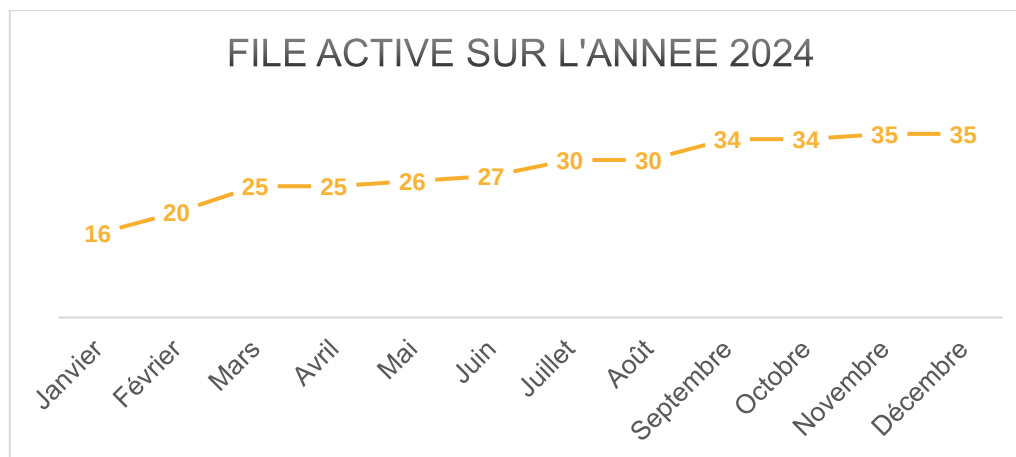
Au 31 décembre 2024, notons l'observation des profils des personnes accompagnées comme suit (ces chiffres sont d'ordre observationnel en attente pour certain de confirmation par un diagnostic) :



La notion de diagnostic reste ainsi centrale au SAMSAH. Aussi, l'accompagnement et les premiers axes de travail co-construits ensemble en sont irrémédiablement impactés. Ils sont principalement marqués d'entrée de jeu, lorsque la personne concernée peut l'entendre, par un accompagnement vers la compréhension, le questionnement et l'acceptation du diagnostic, pour atteindre une compréhension des attitudes et des adaptations quotidiennes nécessaires à un mieux-être général. Un accompagnement vers un diagnostic est alors mis en place.

Mouvements des usagers dans le service : entrées – sorties

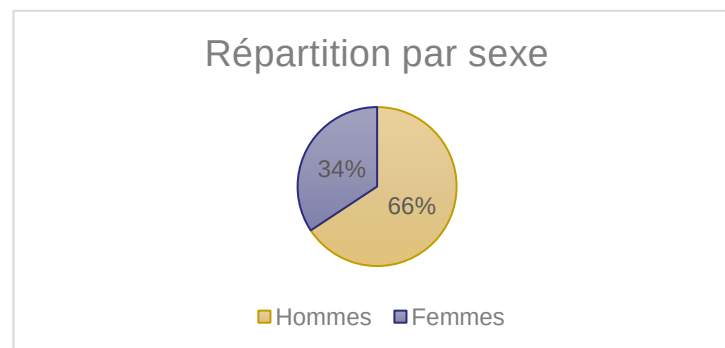
Sur l'année 2024, le service a procédé à l'admission des personnes jusqu'à atteindre la file active demandée à l'ouverture : 35 personnes (pré demande d'extension). Il est à noter que l'équipe n'a pas été au complet, et que la montée en charge s'est faite de manière progressive consécutivement aux embauches. Ainsi, fin décembre 2024, le SAMSAH accompagnait 35 personnes.



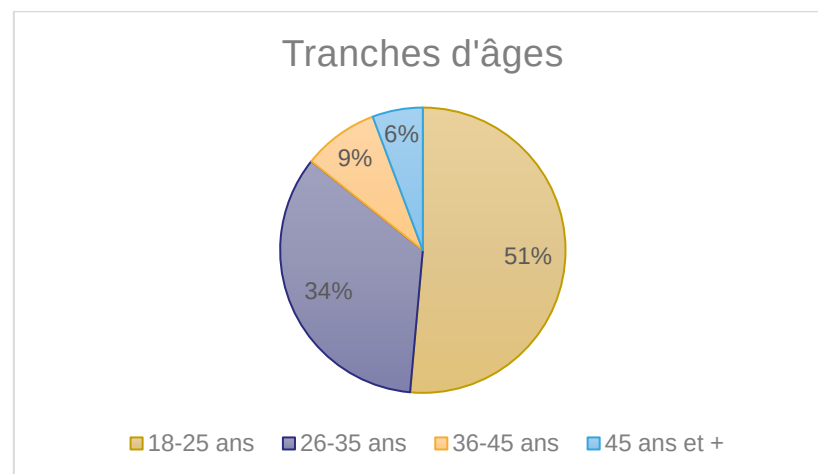
Cette année est marquée par une sortie du service en Avril : la personne concernée ne souhaitant plus être accompagnée, l'acceptation du besoin de l'être étant trop compliquée « pour le moment », selon ses dires.

Répartition par sexe :

- 23 hommes
- 12 femmes



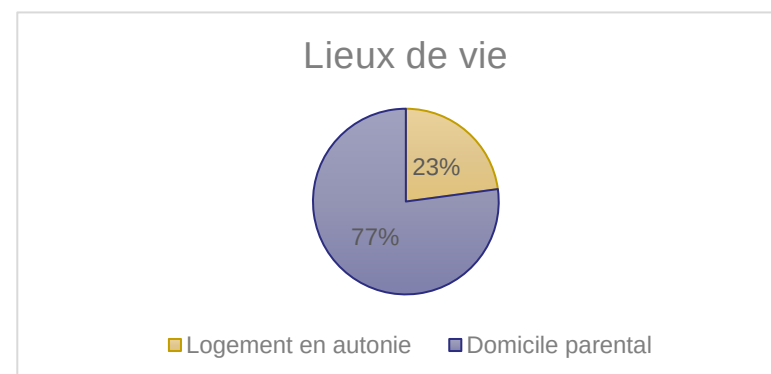
Répartition par âge :



Lieux de vie :

Sur les 35 personnes accompagnées au 31 décembre 2024 :

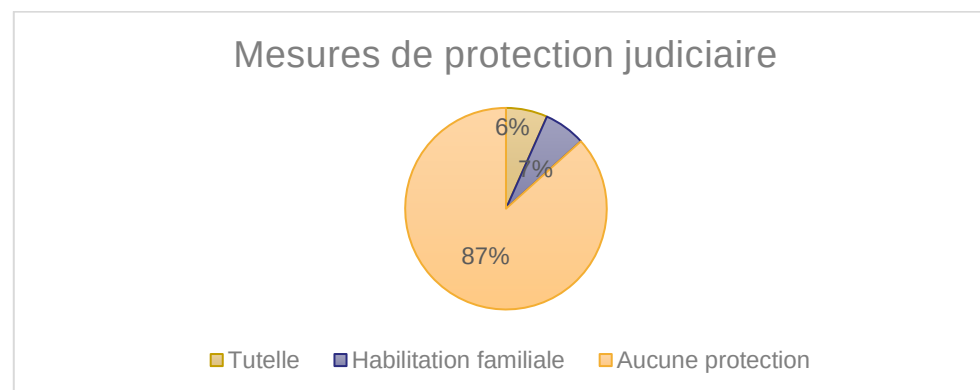
- 8 personnes vivent seules ou avec leur conjoint ou famille
- 27 vivent au domicile parental



Le secteur géographique des personnes accompagnées s'est élargi au fil des admissions en 2024, allant de proche Vigny dans le Vexin, à Argenteuil.

Protection Juridique :

Au 31 décembre 2024, voici la répartition des personnes accompagnées sous protection juridique ou non :



Axes d'accompagnement : liste non exhaustive des accompagnements proposés par le SAMSAH

- **Santé et Soins :**
- Création/coordination du parcours de soin
- Alimentation
- Prévention
- Sommeil
- Bien-être personnel, Hygiène
- Evaluation des sensibilités

- **Maintien et restauration des liens**
- Famille, tiers aidant
- Former & informer l'entourage
- Médiation

- **Vie à domicile & quotidienne :**
- Recherche d'appartement/ adaptation du logement
- Apprentissage pour effectuer les achats
- Gestion financière et administrative
- Entretien du logement
- Animaux domestiques
- Gestion et entretien du linge
- Autonomie dans les déplacements
- Organisation et gestion du temps/espace

- **Espace de parole (individuel/collectif)**
- Accueil/écoute/soutien
- Prévention/sensibilisation/recommandation
- Médiation

- **Relations aux autres :**
- Codes sociaux
- Gestions des émotions
- Partager et transmettre son expérience pour aider les autres.

- **Gestion et organisation du temps libre :**
- Vacances
- Loisirs
- Activités sportives et/ou culturelles

- **Citoyenneté et insertion :**
- Droits / devoirs
- Services et dispositifs utiles à la personne
- Participation à la vie de la ville/village

- **Parentalité, conjugalité, vie affective et sexuelle :**
- Ecoute et orientation
- Information, prévention et sensibilisation

- **Travail et activités de jour :**
- Conseils et orientation
- Recherches : Formations/stages/études/remise à niveau

Il s'agit pour l'équipe pluridisciplinaire de construire avec le bénéficiaire son programme, son parcours, ses axes de travail, le tout dans une dynamique de responsabilisation et de valorisation. L'équipe articule alors ses accompagnements autour d'activités éducatives, elle-même ou avec l'appui d'un réseau partenarial étoffé en conséquence, et de l'accompagnement vers un parcours de soins cohérent. Pour ce faire, plusieurs étapes sont nécessaires, plusieurs compétences et apprentissages sont importants à identifier et à travailler, et c'est là toute l'importance de la cohérence des actions mises en place par l'ensemble des acteurs autour du bénéficiaire.

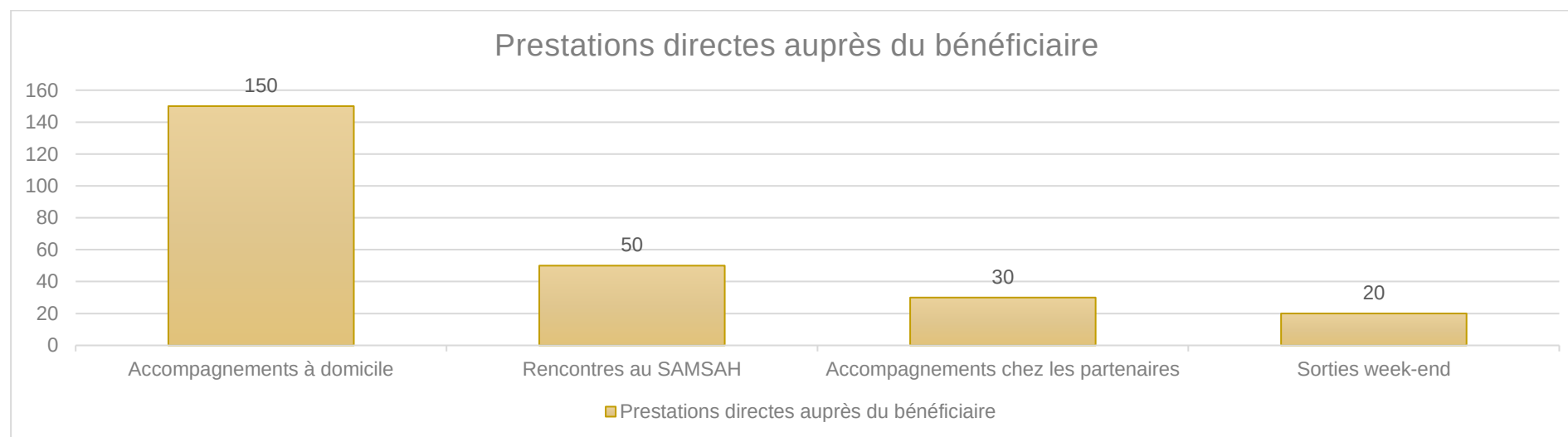
Les axes principaux travaillés au fil des rencontres cette années sont :

- Entretiens pré-admissions
- Rencontres / pairing / évaluation de la situation globale
- Démarches administratives
- Parcours de soins / mise en place d'un suivi médical régulier si nécessaire
- Médiation familiale
- Entretien du logement / vie autonome / démarches pour un logement autonome
- Accès au travail
- Co-construction d'outils éducatifs / repères / structuration environnementale - temporelle

Les chiffres qui suivent, quant à la répartition du temps des professionnelles, ne tiennent pas compte du temps de préparation de chaque rendez-vous, et du temps d'écrit nécessaire aux transmissions écrites et orales en équipe. Notons aussi qu'au fil des admissions, le temps de rédaction des projets et autres écrits nécessaires ne fait que croître. Enfin, il s'agit d'une moyenne : au regard des profils hétérogènes des personnes accueillies, le rythme des rencontres fluctuent selon la période d'accompagnement, le système familial, les autres accompagnements en cours, etc.

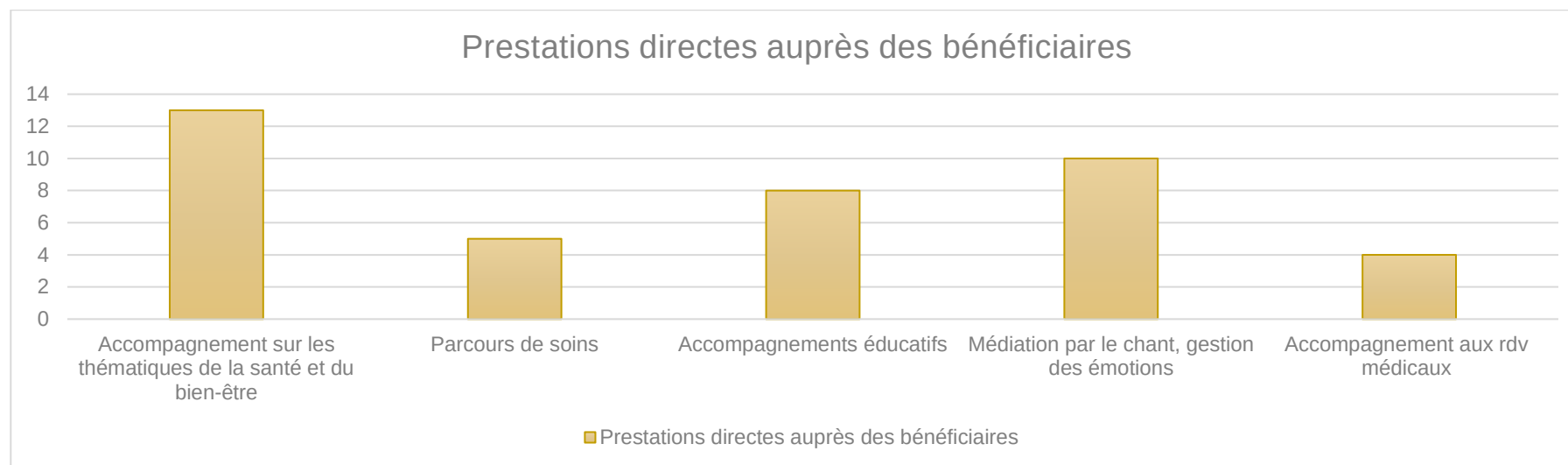
Pour l'équipe éducative, nombre d'accompagnements réalisés :

Nous parlons ici d'une moyenne du nombre d'accompagnements des deux éducatrices spécialisées, sur les 6 premiers mois de l'année, avant l'arrêt long de l'une d'entre elles :

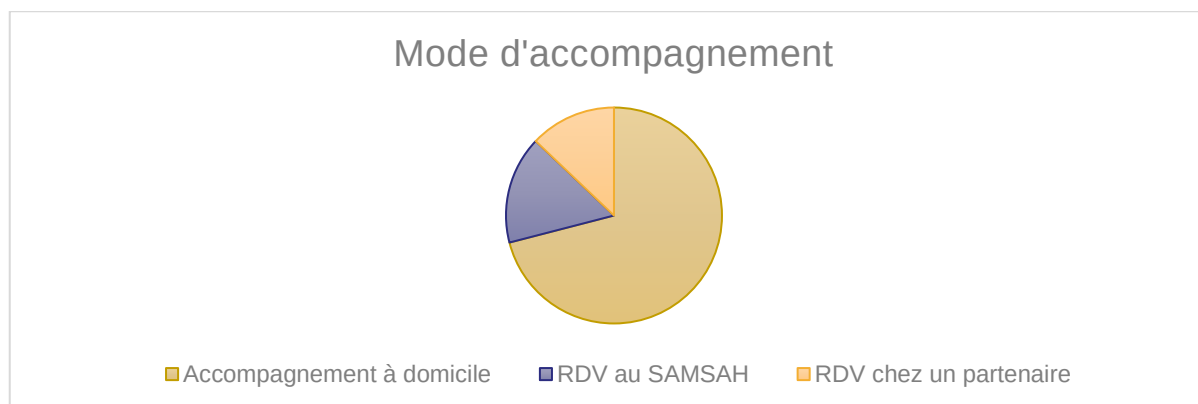


Ces chiffres ont évolué sur la 2^e partie de l'année, l'ensemble des références reposant sur une unique éducatrice spécialisée.

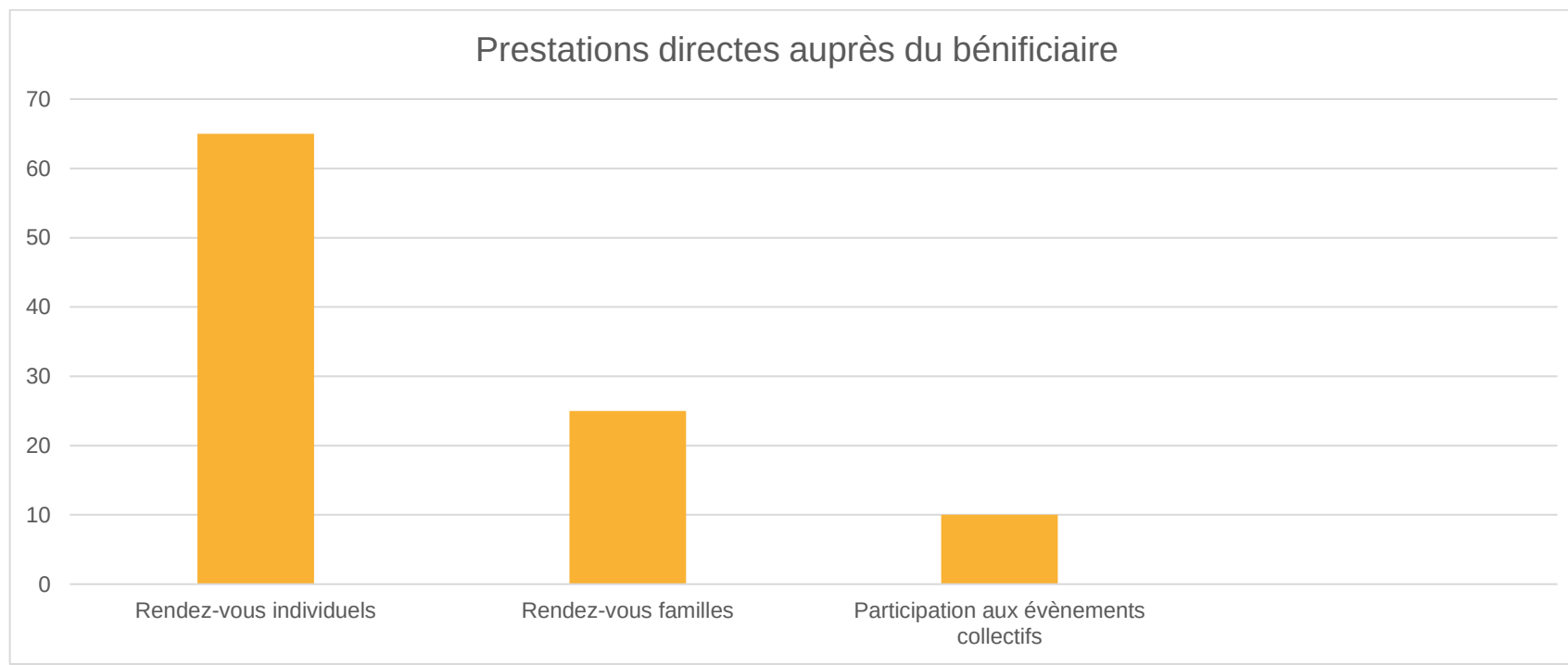
Pour l'équipe paramédicale, répartition du temps moyen sur un mois :



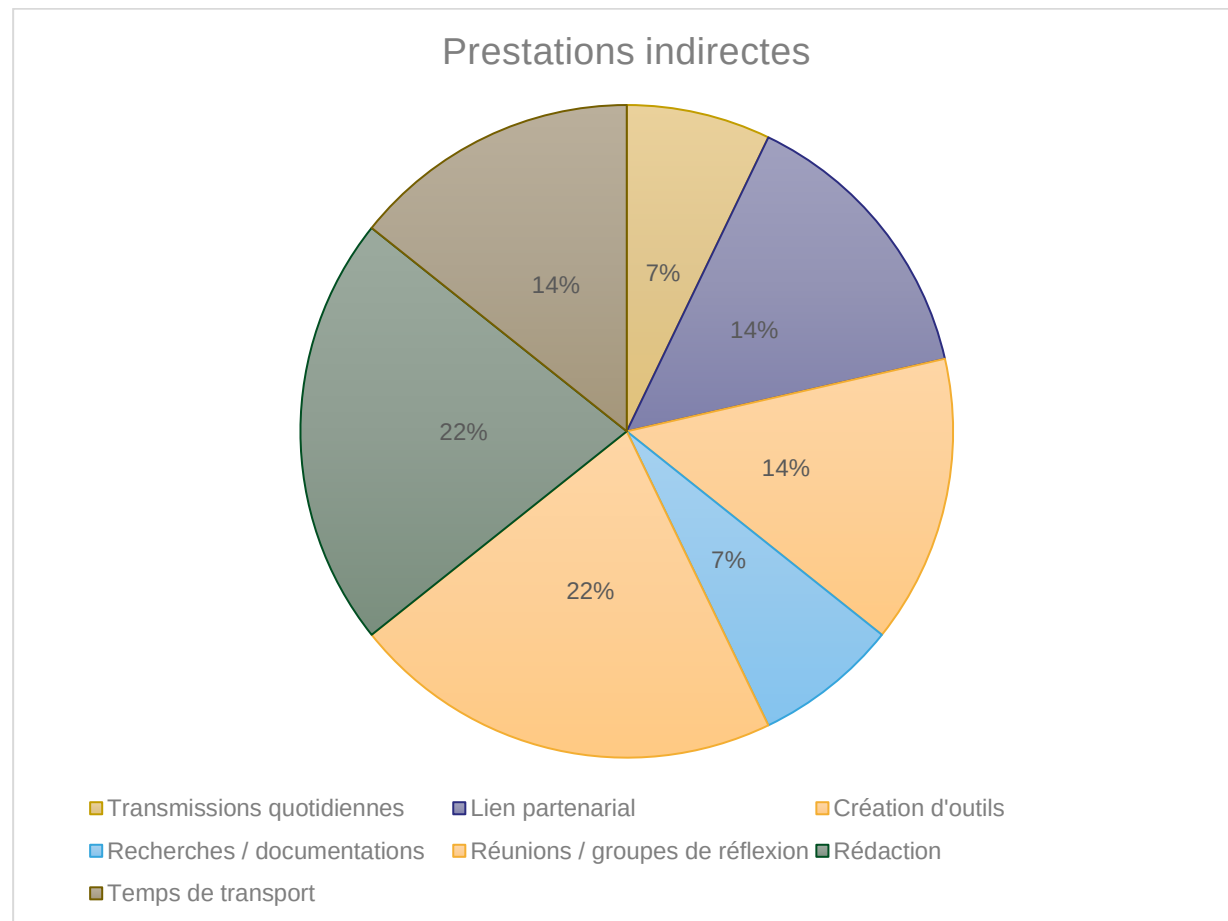
Le tout est réalisé principalement sous la forme suivante :



Pour la psychologue, répartition des accompagnements réalisés :



Les prestations indirectes semblent se répartir comme suit, selon une évolution constante à la suite de la montée en charge des admissions :



Le temps de transport est une donnée importante à prendre en compte. Selon les différents lieux d'habitation, et en fonction des besoins et priorités des bénéficiaires, il est parfois difficile pour les professionnelles d'organiser leurs rencontres par secteurs géographiques. Or, le temps de trajet est autant de temps en moins consacré aux bénéficiaires.

Pour les médecins, les rencontres n'ont pour le moment lieu qu'une fois pour chaque personne, et ce au moment de la procédure de pré-admission.

Activités – Sorties :

Le SAMSAH est force de propositions et d'imagination pour offrir aux bénéficiaires différentes façons de travailler et d'être en lien dans le cadre de leur accompagnement. C'est en ce sens que les professionnelles peuvent proposer des sorties, individuelles ou collectives, des groupes de travail ou la constitution d'un groupe socle pour répondre à un évènement particulier. Par exemple, nous notons que les bénéficiaires apprécient les moments d'échanges plus informels autour d'une balade, d'une visite de musée ou encore autour d'un café en ville.

Le SAMSAH a organisé cette année :

- Les 1 an du SAMSAH : barbecue ouvert à tous les bénéficiaires sur le site du SAMSAH ;
- Une fête de fin d'année favorisant la rencontre.

C'est à la suite de ces temps que les possibles en termes d'accompagnements collectifs deviennent concrets. C'est ainsi que pour ces groupes, l'équipe travaille actuellement le lien entre les uns et les autres, la Rencontre, le fait d'être en lien, d'y trouver un sens pour ensuite s'appuyer sur le groupe dans le cadre d'accompagnements.

Cette année, des activités éducatives plus ludiques ont été organisées, notamment sur les temps de week-ends, toujours en lien avec les projets des personnes, leurs centres d'intérêt et axes de progression. En voici quelques exemples :

- Jeux de plateau collectifs ;
- Sorties culturelles : fête de la musique, musées, expositions, théâtre, concerts, etc. ;
- Préparation « journée sportive HEVEA » ;
- Randonnée.

Pour chaque activité, le nombre de participants est fluctuant et contrôlé dans l'objectif du bon déroulé de la séance, dans le respect des objectifs et sensibilités de chacun.

Pour l'année à venir, l'équipe projette la mise en place possible de :

- *Groupe d'habiletés sociales* : ce groupe a été mis en place puis suspendu, il est en cours de restructuration ;
- *Travail collectif* pour répondre à une manifestation ;
- Répondre à plusieurs à des sollicitations pour du *bénévolat*. Exemple : ville de Mériel.



Par ce biais, l'équipe travaille autant de compétences, de savoir-faire et savoir-être nécessaires pour l'évolution du projet personnalisé de chacun, tout en proposant une forme de mise au travail ludique et innovante aux bénéficiaires.

Travail en partenariat :

Pour ce faire, et du fait de la complexité et la diversité des situations rencontrées, le travail au SAMSAH n'a de sens que dans le cadre d'un constant travail de partenariat. Une large partie du temps de l'équipe est destinée à la mise en lien vers des professionnels compétents complémentaires au travail fait par le service lui-même. Ce lien nécessite l'entretien d'un travail commun, la coordination du projet de parcours de chaque bénéficiaire, et une communication effective et efficace.

Le SAMSAH a pour vocation de faciliter l'accès aux différents services de proximité et d'aider à définir la place de chaque protagoniste dans le dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Dans un premier temps, le SAMSAH accompagne la personne à identifier ses besoins, qu'ils soient permanents ou temporaires. Puis, le service cherche les services de proximité potentiels afin de créer un maillage partenarial et de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet de vie. Par la suite, il accompagne la personne dans la mise en lien avec les structures compétentes. La coopération s'articule naturellement autour des missions spécifiques à chaque partenaire intervenant dans le projet de la personne. Le SAMSAH fournit donc un cadre structurant, créateur et facilitateur de liens mais ne se substitue, en aucun cas, aux acteurs de terrain.

En cette seconde année de fonctionnement, les principaux partenaires ont été :

- Les professionnels du soin : Hôpital CHENEVIER (diagnostic TSA), CMP, médecins psychiatres, Handiconsult, etc.
- Les professionnels du monde du travail et l'insertion professionnelle : ESAT, DEA, CAVT
- Les professionnels de l'accès au logement : habitat inclusif, SAVS, CAVT
- Les professionnels de la citoyenneté, la culture : tous les établissements et services
- Les professionnels de médiation familiale : MELIA
- Les autres SAMSAH du territoire

Réunions d'expression :

Au SAMSAH, les professionnelles proposent aux bénéficiaires de pouvoir participer aux réunions d'expression. Elles constituent des espaces de partage et de réflexion concernant le fonctionnement du service, ou autre thématique spécifique.

- *Réunion fonctionnelle* : Cette réunion s'inscrit dans la démarche d'évaluation continue de la qualité des accompagnements et a lieu 3 fois par an. C'est un espace de parole, d'information, de recueil de propositions des personnes accompagnées. C'est aussi l'expression d'une opinion, d'une préférence dans le cadre des accompagnements. Ainsi, chacun participe à la prise de décision qui concerne la vie du

service. Elle est animée par le chef de service et co-animée par une personne volontaire. Une fois par an, la réunion fonctionnelle s'ouvre aux familles ou autre personne du choix des bénéficiaires, ainsi qu'aux administrateurs de l'association.

- *Réunion thématique* : Durant ces temps d'échanges bimensuels, différentes thématiques sont abordées. Il peut s'agir de l'actualité, de sujets de préoccupation des personnes accompagnées par le SAMSAH. Ces instances sont animées par les membres de l'équipe et possiblement par un intervenant extérieur en fonctions des thématiques. Celles-ci sont choisies d'un commun accord par les bénéficiaires et les professionnels. Cette démarche a pour but d'encourager la prise de parole, de renforcer l'écoute des usagers en favorisant les échanges, de créer du lien et d'enrichir ses connaissances.

Au 31 décembre 2024 :

- Le SAMSAH a tenu deux réunions fonctionnelles ;
- L'équipe a construit et mené plusieurs réunions thématiques. Les sujets principaux sont les suivants :
 - Alimentation ;
 - Sommeil ;
 - Le Trouble du Spectre Autistique.



Communication :

Depuis son ouverture, le SAMSAH n'a pas encore pu être porteur d'une inscription dans les instances comme « la feuille d'HEVEA ». Une référente DACQ est nommée, aussi inscrite au CCRE. Le service s'attachera à faire évoluer ses pratiques en ce sens l'année à venir.

Projets d'accompagnement personnalisés :

Afin d'être toujours au plus près des demandes et besoins de chacune des personnes accompagnées, l'équipe co-construit avec chaque bénéficiaire son projet d'accompagnement personnalisé, l'éducateur spécialisé référent assure sa coordination et son suivi.

Au 31 décembre 2024, la programmation des réunions de préparation des projets personnalisés est établie respectant l'ordre d'admission des personnes concernées. Pour rappel du processus :



Nombre de PAP signés : 11.

La difficulté d'acceptation de leurs difficultés et le besoin de temps pour mettre en mots, dans une co-construction avec l'équipe de cet écrit explique ce chiffre. Chaque bénéficiaire construit son PAP sur un certain temps accompagné de l'équipe.

V – UN ACCOMPAGNEMENT AUX PROBLEMATIQUES DIVERSIFIEES

➤ Adhésion des bénéficiaires à l'accompagnement proposé par le SAMSAH

« A la suite d'un parcours marqué pour la plupart de ruptures, d'incompréhensions, de réponses inadaptées ou de rejet, le SAMSAH accompagne des personnes pour qui faire confiance et donner du sens à l'accompagnement est quelque chose de difficile. Si les relations humaines ne sont pas aisément lisibles pour quelqu'un porteur d'un TSA, la difficulté est double dès lors qu'accepter l'accompagnement veut dire prendre le risque d'un nouvel échec. Notons alors l'importance du temps de « pairing » : l'équipe et chacune des professionnelles qui la compose se doit d'observer un temps de pairing avec chaque personne accompagnée. Il s'agit là d'entrer en lien de manière positive, d'être associé et repéré comme quelqu'un de confiance et auprès de qui il s'agit d'avoir envie de passer du temps. Ce temps est primordial pour asseoir de bonnes bases relationnelles, garante d'un travail de qualité à suivre. Nous observons alors des temps de rencontres, d'échanges autour de sujets appréciés, de passions partagées, qui serviront de support à la construction d'un lien de travail sécurisant et appréciable pour chacune des parties.

Le pairing est donc le sujet de plusieurs rendez-vous, et nous ne donnons pas de limites ou de nombre maximum de rencontres dans cet objectif : cet axe de travail constituera ensuite la base de notre accompagnement. Pour certaines personnes, nous avons observé deux mois de pairing, quand pour d'autres il n'aura fallu que trois rendez-vous ».

Cet axe est toujours central dans le quotidien du SAMSAH, puisque cette année a été marquée par un nombre conséquent d'admissions, et donc de nouveaux liens à créer.

➤ Compréhension du diagnostic

« Pour beaucoup des personnes accompagnées par le SAMSAH, la notion de diagnostic, TSA ou autre, est quelque chose qui questionne, qui peut être empêchant ou angoissant pour certains, destructeur pour d'autres. Au fil de la mise en place des rencontres et accompagnements, les professionnelles sont forcées de constater que bien souvent, la première étape du suivi passe par la mise en mots autour de ce diagnostic. En effet, construire ou développer des acquis, des apprentissages, des envies ou des projets est rendu difficile, voire insensé, s'il est compliqué pour la personne de se reconnaître dans ses propres difficultés. Il est primordial d'apprendre à se connaître, à connaître ses forces et ses axes d'amélioration pour travailler dessus et se réaliser ensuite. C'est ainsi que, pour la plupart des personnes rencontrées, les premières demandes d'accompagnement apparaissent « superficielles », propres aux réelles envies de la personne et bien souvent autour de l'accès à l'emploi ou à une autonomie quotidienne, mais inatteignables si le travail en amont autour de la juste connaissance de ses potentialités n'est pas effectué. L'équipe accompagne alors vers la juste évaluation des forces, le juste diagnostic, et la mise en mots nécessaire à sa compréhension, pour accéder ensuite à l'acceptation des outils et stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs fixés ».

Là où le travail débute seulement pour les nouveaux admis, cet axe est bien entamé pour d'autres. L'équipe observe qu'il est un réel appui pour la structuration d'un accompagnement pérenne.

➤ Impact du diagnostic sur la systémie familiale

« En ce sens, il est primordial de penser cet accompagnement aussi auprès des proches de la personne. Chacun évoluant dans une sphère privée qui lui est propre, chacun est confronté à la vision des autres quant à son comportement ou à ses capacités relationnelles. Nous travaillons alors très en lien avec la famille ou les proches aidants. C'est une demande qui revient régulièrement chez les bénéficiaires du SAMSAH. Il est important pour eux de comprendre leurs difficultés mais aussi que leur entourage les comprenne. Souvent confrontés depuis des années à l'incompréhension de leur entourage quant à leurs craintes, blocages ou difficultés comportementales ou relationnelles, le SAMSAH apparaît comme soutien dans la mise en mot et la prise de distance, pour chercher à trouver un équilibre plus souple au quotidien ».

Cet axe de travail reste central dans chacun des accompagnements. L'équipe était attachée la première année à respecter les volontés des personnes accompagnées, même lorsque celles-ci refusaient l'entrée en lien des professionnels avec leurs familles. Aujourd'hui, l'expérience a montré que même si le refus est respecté, l'évolution des situations amène pratiquement à chaque fois un travail avec les membres de la systémie proche de la personne.

➤ **Accompagnement à domicile**

« De la même manière, intervenir au domicile nécessite la prise en compte de l'impact de cette entrée dans l'intimité de chacun : nous parlons ici de la personne accompagnée et de ses proches vivant au domicile familial. La place de la famille, et plus largement des proches aidants, est déterminante dans l'accompagnement. Informer, associer et soutenir, permet de garantir dans la durée le respect de la personne elle-même et de moduler les réponses en fonction des besoins de la famille ».

➤ **Inclusion et sensibilisation sociétale**

« La notion d'inclusion est travaillée et pensée sur mesure. Les bénéficiaires du SAMSAH ont chacun un rapport à la société qui leur est propre, une lecture des enjeux et des possibles qui leur est personnelle. L'équipe est soutien dans cette volonté d'insertion, tout en travaillant la sensibilisation des différents acteurs de la cité. En effet, penser l'inclusion signifie penser l'explication des particularités de chacun aux acteurs de la Cité. Nous observons que l'intégration et l'inclusion sont bénéfiques lorsque chacun fait un pas vers l'Autre, et apprend de l'Autre. Pour ce faire, le SAMSAH est relais, entité de confiance pour établir le lien, expliquer les enjeux et les modes relationnels de chacun, les difficultés et les forces. Là où le bénéficiaire est en difficulté par exemple pour expliquer qu'il est reconnu « travailleur en situation de handicap », le professionnel du SAMSAH se propose d'en être le porteur, d'expliquer ce que cela signifie et d'être le garant de la mise en place des adaptations nécessaires à une bonne inclusion ».

Temps de réunions formelles :

- Tous les jeudis matin, de 9h30 à 12h30 : réunion d'équipe. Sont présents tous les professionnels du SAMSAH. Ce temps se partage en deux temps distincts, à savoir la réunion de fonctionnement propre aux réalités fonctionnelles du service, et la réunion « bénéficiaires » soit un temps centré sur les échanges pluri professionnels à leur sujet : quelles avancées dans le projet, coordination des différentes interventions, questionnements, etc. Il s'agit d'un espace de travail indispensable pour une bonne cohésion dans le travail d'équipe.

- Certains jeudis après-midi : un calendrier est établi par la cheffe de service avec la programmation des différents Projets d'Accompagnement Personnalisés, à construire. Ces temps de construction durent 1h30, et il s'agit là d'une réflexion en équipe partant du recueil des attentes de la personne, vers la construction de son PAP au plus près des attentes émises par le bénéficiaire lui-même. Une procédure du PAP existe, et ces réunions font partie des étapes fondamentales.
- Plusieurs fois par an, la cheffe de service met en place des groupes de travail et d'échanges sur différents thèmes ou sujets :
 - l'approche comportementale,
 - quels outils pour quels protocoles,
 - l'approche du travail au domicile,
 - etc.

Ces temps servent à réfléchir ensemble, à l'apport par chacune de son expérience et expertise, pour la construction au plus juste du travail à mener, à penser et à anticiper en équipe.

- Jeudis après-midis : 6 fois par an, l'équipe du SAMSAH, hors présence de l'équipe de Direction, bénéficie de séances d'analyse des pratiques, animées par un psychosociologue extérieur au service.
- Tous les lundis matin : la cheffe de service participe aux réunions de direction (CODIR), et un jeudi par mois le CODIR élargi se réunit en présence des psychologues et médecins coordinateurs.
- L'équipe se programme des temps de réunions de coordination, mais aussi de réflexion clinique, d'échanges sur des réflexions éthiques, etc, au fil de l'évolution de la réalité du service.

Formations, forums, sensibilisations en 2024 :

FORMATIONS	NOMBRE DE JOURS	PROFESSIONNELS CONCERNES
« Développement des compétences chez les personnes porteuses de TSA » CRAIF	1/2 journée	3
« Construction et animation de groupes sur la VAIS » CRAIF	1/2 journée	3
« Construction de séances entraînement aux habiletés sociales » CRAIF	1/2 journée	3
ESAA	1 journée	2
« Handicap et interculturalité »	2 journées	3
« Communication, langage et CAA » CRAIF	1/2 journée	2
« Travailler avec les familles »	2 journées	1
« PECS niveau 1 »	2 journées	1

C'est la volonté du service de monter en compétences sur les divers sujets qui traversent les accompagnements quotidiens auprès des bénéficiaires. Aussi, un effort est fait en ce sens, et chacun partage ensuite par retour d'expérience les outils, méthodes ou sources de réflexion qu'il peut tirer de chaque expérience de formation. Les demandes de l'équipe durant cette année s'orientent vers les sujets suivants :

- Le fonctionnement de l'accompagnement en plateforme ;
- L'accompagnement des pathologies psychiatriques ;
- La Vie Affective Intime et Sexuelle des personnes en situation de handicap.

VI – PROJECTIONS POUR LE SAMSAH

Dans un effort de projection, voici les objectifs que nous nous étions fixés l'année dernière à différentes échéances pour le service SAMSAH :

Nos objectifs à un an	Nos objectifs à 3 ans	Nos objectifs à 5 ans
Atteindre une file active pleine, soit 35 personnes accompagnées	Observer un réajustement permanent de l'accompagnement aux différents profils accueillis, et donc la multiplication des outils mis en place, identifiés et généralisables : base de travail « sur mesure »	Evaluer qualitativement notre action avec un retour sur expérience avec les retours directs des bénéficiaires du SAMSAH : développer les moyens d'évaluation
Constituer une équipe complète, pourvoir les postes vacants	Observer une réelle montée en compétences des professionnelles, par formations et acquis de terrain	Développer une expertise reconnue sur le territoire dans l'accompagnement de TSA sans Déficience Intellectuelle
Développer un maillage partenarial effectif, fiable et source d'appui pour le travail à mettre en place, notamment avec les professionnels du soin, être connu et reconnu sur le territoire	Observer un partenariat diversifié et fiable au sein des partenaires du soins qui permette la mise en place des axes de soins manquants pour chacun	Sécuriser et pérenniser pour chacun des bénéficiaires d'un parcours de soins cohérent et adapté

Nous constatons que les objectifs à un an sont atteints, et que les suivants sont toujours d'actualité.

Morgan AROUS

Directeur du SAMSAH La Garenne du Val